

REGLEMENT DU CHALLENGE EQUIPE LOZERE TRAIL 2022

1. Le challenge Equipe est ouvert aux teams de marques, clubs, associations sportives et comités d'entreprises.

2. Une équipe pour participer au Challenge doit être composée au minimum :

- D'un participant à l'Ultra Lozère,
- D'un participant au Lozère Trail version 52 Km
- Et d'un participant au Lozère Trail version 25Km.

Les équipes pourront être mixtes.

3. L'équipe peut inscrire au maximum 2 coureurs sur chaque course.

Le meilleur classement des 2 coureurs inscrits sur la course sera comptabilisé.

4. Les participants acceptent de respecter le règlement du Lozère Trail.

5. Pour s'inscrire les équipes doivent envoyer un mail à lozeretrail48@hotmail.fr, avec le nom de l'équipe, et les noms des coureurs participant au challenge, avant le samedi 28 mai 2022 dernier délai.

6. Le classement sera établi uniquement sur le premier arrivant de chaque équipe sur chaque course. Le classement d'une équipe résultera de l'addition des points sur les 3 meilleurs participants.

- Homme : $(\text{Temps du premier} / \text{temps du coureur X}) \times 100 = \text{Points attribués}$.
- Femme : $(\text{Temps de la première} / \text{temps de la coureuse X}) \times 100 = \text{Points attribués}$.

Ainsi, le premier homme et la première femme marqueront le même nombre de point.

7. La gestion du classement sera assurée par l'entreprise de chronométrage commandité pour la compétition.

8. La remise des récompenses aura à la suite de la course, le jour même, après établissement du classement.

9. Les 5 meilleures équipes inscrites au challenge seront récompensées de la façon suivante :

- 1^{ère} équipe : 1000€
- 2^{ème} équipe : 800€
- 3^{ème} équipe : 600€
- 4^{ème} équipe : 400€
- 5^{ème} équipe : 200€